



RAPPORT D'ACTIVITÉ



ZEROWASTE
FRANCE



SOMMAIRE

EDITOS

4

L'ASSOCIATION

4

CHIFFRES CLÉS

4

LES TEMPS FORTS DE 2025

4

LES CAMPAGNES ET PROJETS 2025 LANCER L'ALERTE

- Dénoncer les dérives de l'incinération • 22
- Agir en justice contre le recyclage chimique • 22
 - Interpeller les pouvoirs publics et les entreprises sur le plastique • 22

LES CAMPAGNES ET PROJETS 2025 AGIR POUR LE CHANGEMENT

- Soutenir l'adoption de lois transformatrices
 - Accompagner les acteurs locaux
 - Préparer les élections municipales

BILAN FINANCIER

4

ÉDITO DU CA

Cher·es adhérent·es,

Depuis sa création en 1997, notre association a joué un rôle essentiel et tout particulier parmi les ONG environnementales françaises.

Lanceurs et lanceuses d'alertes, nous avons permis la mise à l'agenda politique de sujets « sous les radars » ou délaissés, comme l'ont été les plastiques ou les biodéchets, avant de devenir les principaux objets des politiques d'économie circulaire. En portant sans relâche notre plaidoyer auprès des décideur·euses politiques, nous avons contribué à rehausser l'ambition de nombreux chantiers structurants au fil des années : nous avons mis notre grain de sel dans toutes les grands textes de lois des trois dernières décennies, des lois Grenelle jusqu'à la loi Climat et Résilience en passant par la loi AGEC. Chaque fois, nous avons évidemment regretté de ne pas avoir obtenu tout ce que nous proposons, mais nous avons aussi mesuré les avancées concrètes, et défendu leur bonne application.

Aujourd'hui, nous nous trouvons confronté·es, peut-être pour la première fois, à un contexte à ce point défavorable que la lutte pour la sauvegarde de ces modestes progrès prend le pas sur le rehaussement du niveau d'ambition.

Mais notre association est suffisamment solide et dynamique pour digérer ce contexte déstabilisant, et repartir de plus belle. On peut tout à la fois résister pour ne pas céder aux attaques, et continuer à préparer l'avenir, en semant des graines pour gagner du terrain dès que l'opportunité se présentera : la production sobre et low tech, le réemploi et la réparation, la récupération des objets et des matériaux connaissent certes des revers économiques, mais leur essor ne fait aucun doute dans un monde aux ressources limitées.

Il est de notre responsabilité de continuer à promouvoir ces alternatives, à analyser et déjouer tous les obstacles et stratégies qui s'opposent à leur développement.

C'est ce à quoi nous nous attacherons ces prochains mois, aux côtés d'une équipe salariée compétente et engagée, à laquelle nous adressons nos remerciements chaleureux pour leurs efforts de tous les instants durant une année 2025 particulièrement exigeante.

Le conseil d'administration



© Lucia Trouiller

ÉDITO DE LA DIRECTION

Cher·es adhérent·es,

L'année 2025 fut intense et riche en combats : contre le développement de l'incinération, la fast fashion, le recyclage chimique, et pour le développement du réemploi, de la réparation et des alternatives au tout-jetable. Tous ces sujets sont techniques, complexes : si nous pouvons les aborder de front, en mobilisant aussi bien nos expertises sur le fond, que nos capacités de mobilisation et de communication, c'est grâce à votre soutien. **Nous vous en sommes reconnaissant·es.**

En 2026, un grand défi nous attend.

Face à un contexte politique, médiatique et économique difficile, constatant un verrouillage du plaidoyer institutionnel et une difficulté à faire émerger nos combats au sein du débat public, nous avons entamé un travail de réflexion sur notre stratégie, nos modes d'actions et les combats que nous souhaitons porter en priorité.

Cette réflexion longue, nécessaire et collective, nous a permis de clarifier un cap et une ambition pour les années à venir.

Zero Waste France souhaite aujourd'hui plus que jamais s'affirmer comme **une association militante citoyenne et indépendante, et s'attaquer de front aux rouages d'un système économique et industriel, qui :**

- rend l'emballage à usage unique incontournable dans notre consommation ;
- maintient et développe des **modes de consommation éphémères** ;
- crée et **entretient des besoins artificiels.**

Pour faire émerger dans le débat public la question du gaspillage des ressources, nous souhaitons décrypter pour le plus grand nombre les mécaniques entraînant cette surconsommation, tout en adoptant un ton plus militant, afin de pointer du doigt les responsables.

Dans la perspective de toucher un public plus large, cette vision se traduira par :

- un coup de projecteur sur 4 à 6 enjeux majeurs auxquels nous consacrerons des campagnes et/ou études, ainsi que l'essentiel de nos communications et actions de plaidoyer ;
- un renforcement des ressources dédiées au développement de la communication et des contenus à destination du grand public ;
- la réaffirmation d'un modèle de financement indépendant, à travers des actions spécifiques de collecte de fonds auprès des citoyen·nes ;
- une place plus importante accordée aux recours et contentieux juridiques, au service de notre stratégie de plaidoyer.

Le défi est de taille, mais nous savons que nous pourrions compter sur vous, ainsi que sur nos groupes locaux et nos partenaires associatifs, pour relayer nos combats et nos actions.

En 2026, on résiste !



Bastien Faure,
directeur de Zero Waste France

L'ASSOCIATION

QUI SOMMES-NOUS ?

Zero Waste France est une association environnementale qui milite depuis 1997 pour la préservation des ressources naturelles et la prévention des déchets, en privilégiant la réduction à la source. Elle a pour objectifs :

- ▶ de militer pour une société sobre et efficiente, notamment grâce à des modes et des niveaux de production et de consommation soutenables ;

- ▶ d'alerter sur la quantité et la nocivité des déchets, y compris dans le cadre de leur traitement ;

- ▶ d'œuvrer au respect de l'ordre de priorité des modes de traitement des déchets : réutilisation, valorisation des déchets organiques, recyclage, élimination.

▶ Les dons des citoyen·nes permettent à Zero Waste France de rester indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics et des entreprises.



© Nicolas Beaumont

LES MISSIONS

La mission de Zero Waste France est de promouvoir la démarche zéro déchet, zéro gaspillage, à l'échelle individuelle et surtout collective, à travers différents types d'actions telles que :

- ▶ Influencer les décideur·euses politiques français·es et européen·es pour l'élaboration de nouvelles lois plus ambitieuses sur la réduction des déchets.

- ▶ Informer et mobiliser les citoyen·nes sur des enjeux liés à la prévention et la gestion des déchets notamment dans le cadre de l'actualité réglementaire.

- ▶ Dénoncer voire tenter des actions en justice contre les organisations qui ne respectent pas leurs obligations juridiques.

- ▶ Soutenir et accompagner les acteurs et actrices de terrain tel·les que les collectivités et les associations locales.

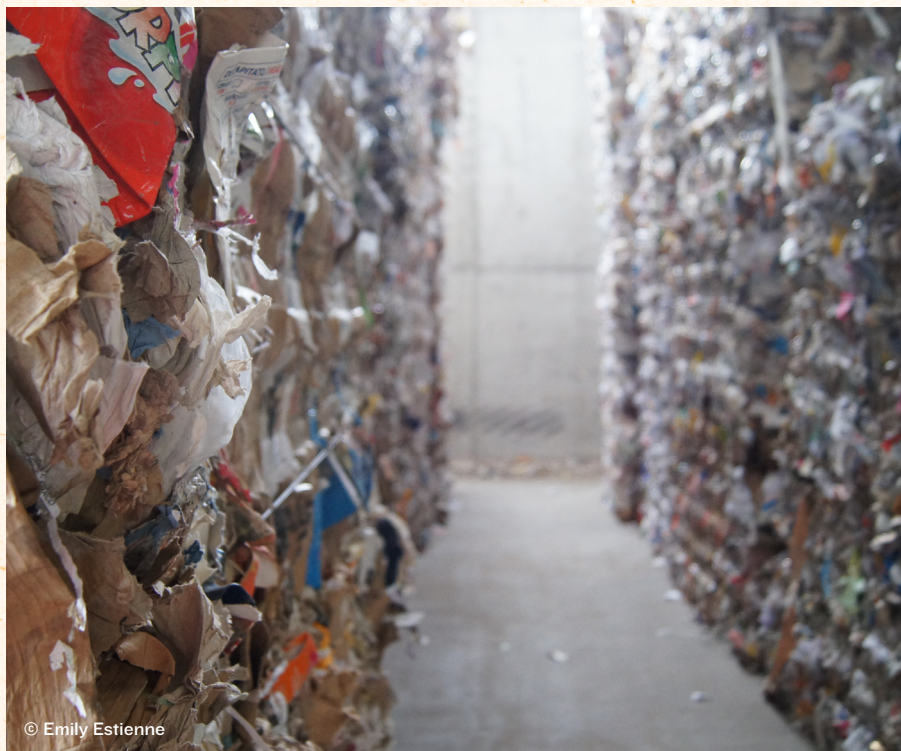
5

LES PARTENAIRES

L'association fait partie de différents réseaux associatifs :

#break
free
from
plastic





LES PRINCIPAUX DOMAINES D'EXPERTISE

Zero Waste France est experte de la démarche zéro déchet, zéro gaspillage, déclinée à travers les 5 R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Rendre à la terre, Recycler.

Cette expertise s'étend à tous les types de déchets ménagers, des emballages aux biodéchets, en passant, entre autres, par le textile, l'ameublement ou encore les équipements électriques et électroniques.

L'association promeut également les solutions permettant la réduction des déchets, telles que le vrac, le réemploi et la réutilisation, ou encore la réparation.

Enfin, Zero Waste France possède une expertise historique en matière de traitement des déchets, qu'il s'agisse d'incinération, de mise en décharge ou de recyclage.

LA MAISON DU ZÉRO DÉCHET

Par ailleurs, en 2017, Zero Waste France a créé la Maison du Zéro Déchet, un lieu associatif dédié aux démarches zéro déchet, zéro gaspillage, basé à Paris. En 2025, le directeur ainsi qu'un bénévole de Zero Waste France siègent à son Conseil d'administration. Regroupant tout un écosystème associatif, la Maison du Zéro Déchet a accueilli près de 250 événements tout au long de l'année.



CHIFFRES CLÉS

6 138

ADHÉRENT·ES



400

PASSAGES
MÉDIATIQUES



33

ARTICLES PUBLIÉS
SUR LE SITE WEB



40 800

ABONNÉ·ES
À LA NEWSLETTER GÉNÉRALE



220 000

ABONNÉ·ES
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



2 068

RÉPONDANT·ES
AU SONDAGE EN VUE
DES ÉLECTIONS
MUNICIPALES



127

ACTIONS
DE MOBILISATION
PARTOUT EN FRANCE



ÉQUIPE ET GOUVERNANCE



Charlotte Béal

Responsable de la collecte
et des relations adhérent·es



Clémence Hamard

Responsable de la collecte
et des relations adhérent·es



Marine Bonavita

Chargée de plaidoyer



Noémie Brouillard

Chargée de projets



Pauline Debrabandere

Responsable plaidoyer
et campagnes



Chloë Dumas

Responsable de
la mobilisation citoyenne
auprès des groupes
locaux



Bastien Faure

Directeur de l'association



Marine Guyader

Responsable
administrative
et financière



Bénédicte Kjaer Kahlat

Responsable
des affaires juridiques



Manon Richert

Responsable
Communication

Toute l'équipe salue le travail et l'engagement de Juliette Franquet, directrice de Zero Waste France de 2020 à mars 2025, qui a fortement contribué au développement de nos actions communes à l'échelon européen et international. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à Hélène Ngo, responsable administrative et financière de décembre 2022 à mars 2025, pour la structuration des processus essentiels au bon fonctionnement de toute organisation.

Le Conseil d'Administration

Jörg Adamczewski - Flore Berlingen - Nicolas Chatal - Fiona Cosson
- Soizic Le Lann - Alexia Le Quilliec - Salvo Manzone - Anaïs Rumeau -
Paul Stouls - Benjamin Thiant

MERCI AUX STAGIAIRES

Elsa Darmon, Salomé Friehe et Zélie Guillou

UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE

LES TEMPS FORTS DE 2025

JANVIER

- Recours en justice contre 3 décrets d'application de la Loi Industrie Verte

FÉVRIER

- Fin de la médiation avec Danone

MARS

- Action devant le Sénat avec la coalition #StopFastFashion
- Mobilisation contre le retour du plastique à usage unique dans les cantines scolaires
- Rencontres annuelles et Assemblée générale

AVRIL

- Campagne de doublement de dons
- Recours contre le projet de recyclage chimique Eastman

MAI

- Publication du rapport "Les promesses fumeuses de l'incinération"

JUIN

- Annonce d'une proposition de loi pour la généralisation du réemploi à l'UNOC
- Arrivée de Bastien Faure à la tête de ZWF

JUILLET

- Rencontres régionales et sondages mis en œuvre par les GL en vue des municipales

AÔUT

- Participation aux négociations internationales sur la pollution plastique à Genève

SEPTEMBRE

- Conférence de presse avec le collectif 3R et Zero Waste Paris suite à la détection de PFAS à proximité de l'incinérateur Ivry-Paris XIII

SEPTEMBRE

> DÉCEMBRE

- Plaidoyer sur le projet de loi de finances pour 2026, incluant notamment une taxe sur les emballages plastiques et une hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

OCTOBRE

- Action de mobilisation devant le siège Microsoft France avec la coalition #NonTaxeWindows
- Réunion publique sur les impacts sanitaires de l'incinération à la Maison du Zéro Déchet avec le Collectif 3R

NOVEMBRE

- Matinée technique sur les biodéchets
- Validation d'un nouveau cap stratégique

DÉCEMBRE

- Lancement presse de la campagne #MaCommuneZéroDéchet

LES CAMPAGNES ET PROJETS 2025

LANCER L'ALERTE

DÉNONCER LES DÉRIVES DE L'INCINÉRATION

En 2025, Zero Waste France renforce son rôle d'alerte sur les dérives de l'incinération, une solution encore trop souvent présentée comme incontournable alors qu'elle freine la réduction des déchets et capte des financements essentiels pour les alternatives.

► Produire une expertise indépendante

L'association publie un nouveau rapport intitulé « [Les promesses fumeuses de l'incinération](#) », et mène un travail d'enquête qui démonte les idées reçues autour de ce mode de traitement. Cette recherche met en évidence :

- la multiplication de nouveaux projets ou d'agrandissements d'installations surdimensionnées, qui encouragent le maintien de la production d'un volume élevé de déchets résiduels ;
- des coûts publics importants, liés à la construction, l'exploitation des installations et la gestion des pollutions ;
- une performance énergétique limitée, particulièrement pour les déchets riches en eau comme les biodéchets ;
- des impacts sanitaires documentés, en raison des émissions persistantes de particules, métaux lourds et dioxines.

En consolidant données publiques, investigations locales et analyses techniques, Zero Waste France apporte un éclairage indépendant et accessible. La publication du rapport s'accompagne d'une conférence de presse nationale, qui contribue à installer le sujet dans le débat public.

► Porter un moratoire sur les installations d'incinération de déchets

À partir de ces travaux, l'association appelle à un moratoire immédiat sur les nouveaux projets et extensions d'incinérateurs. Cette position vise à stopper une dynamique d'investissement qui détourne les ressources financières des solutions réellement efficaces : prévention, tri à la source des biodéchets, réemploi et réparation.

Zero Waste France contribue ainsi à repositionner le débat public sur des bases factuelles, et à rappeler l'urgence d'un modèle de gestion des déchets aligné avec les objectifs climatiques et les attentes des citoyen·nes. Cette prise de position se diffuse largement grâce aux interventions publiques menées tout au long de l'année, appuyées par les groupes locaux de Zero Waste France qui portent l'alerte sur leurs territoires et contribuent à une mobilisation nationale cohérente.

► Accompagner les collectifs en lutte

Zero Waste France accompagne les associations en lutte contre l'incinération sur leur territoire (projets de construction ou reconstruction). En 2025, Zero Waste France fédère et accompagne 26 associations et collectifs à travers l'animation d'un groupe de travail et un suivi individualisé : stratégie de mobilisation locale, modèle de contribution aux consultations publiques, soutien à des recours juridiques et participation aux événements publics. Deux projets d'usines de combustibles solides de récupération ont été abandonnés en octobre et novembre 2025 au Broc et à Plougastel-Daoulas, clôturant l'année sur de belles victoires citoyennes. En septembre 2025, Zero Waste France appuie le Collectif 3R et co-organise une conférence de presse, suivie notamment par BFM TV, pour amplifier l'étude réalisée avec le cabinet indépendant néerlandais Toxi-cowatch démontrant la présence de PFAS dans les filtres d'aération des écoles à proximité de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII. Tout au long de l'année 2025, Zero Waste France co-organise, soutient et intervient lors de temps forts de lutte citoyenne qui réunissent des centaines de participant·es: témoignage de soutien pour la réunion publique de Neste Plateau Sans CSR, atelier-assemblée lors du festival Les Résistantes en août, réunion publique avec le Collectif 3R et colloque du collectif Stop PFAS Incinération.

AGIR EN JUSTICE CONTRE LE RECYCLAGE CHIMIQUE

Porté par la société américaine Eastman, un projet d'usine de recyclage chimique prévoit de produire en Normandie 200 000 tonnes de polyéthylène téréphtalate (PET) dit "recyclé" à partir de déchets plastiques peu ou non recyclables. Si elle se concrétise, il s'agira de la plus grande usine de recyclage chimique par solvolysé au monde. Ce projet d'ampleur bénéficie par décret de la qualification de "projet d'intérêt national majeur", bien que la technologie proposée soit très couteuse et n'ait pas encore fait ses preuves.



Alors que le projet est supposé contribuer aux objectifs de recyclage de la France - objectifs qui concernent des déchets post-consommation -, l'arrêté préfectoral du projet autorise la société Eastman à traiter des plastiques variés, notamment des déchets provenant directement du processus de production. Ces déchets de production pourraient pourtant être facilement limités par les industriels en amont. De surcroît, l'arrêté préfectoral autorise Eastman à importer des déchets en provenance d'autres États européens, et limite donc la portée du projet s'agissant d'améliorer la gestion des déchets plastiques produits en France.

Face à ces nombreuses contradictions dans la justification d'un projet industriel coûteux et hasardeux, Zero Waste France et deux de ses groupes locaux, Le Havre Zéro Déchet et Zero Waste Rouen, déposent en avril un recours auprès du Tribunal administratif de Rouen pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant le projet de recyclage chimique Eastman en Normandie. L'enjeu : remettre la prévention, et non le recyclage, au cœur des financements publics et des investissements industriels.

INTERPELLER LES POUVOIRS PUBLICS ET LES ENTREPRISES SUR LE PLASTIQUE

► Maintenir l'interdiction de vaisselle en plastique dans les cantines

Alors que les lois Egalim et Agec avaient définitivement banni le plastique de la restauration collective, le gouvernement, dans un décret mis à consultation en mars 2025, propose de ré-autoriser la vaisselle et les couverts en plastique dans les cantines scolaires et les lieux accueillant des jeunes enfants – dont le milieu hospitalier. Le plastique, même réutilisable, reste pourtant un polluant majeur, qui peut libérer des substances toxiques au contact des aliments chauds, mettant en danger la santé des enfants. Face à ce défi pour la santé des générations futures et la lutte contre la pollution plastique, Zero Waste France lance alors une pétition avec Cantine sans plastique, qui obtient plus de 24 000 signatures en un temps record. Cette mobilisation citoyenne, très relayée sur le plan médiatique, permet de faire réagir la ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, qui s'engage à faire déposer une proposition de loi pour étendre l'interdiction de la vaisselle en plastique dans toute la restauration collective, y compris les cantines.

► Renforcer l'ambition du Plan plastique 2025-2030

En juin, la ministre Agnès Pannier-Runacher dévoile un plan de lutte contre la pollution plastique en France d'ici 2030. Si le discours ministériel est ambitieux, Zero Waste France pointe dans un communiqué de presse un manque d'opérationnalité et demande un plan davantage centré sur la prévention que sur le recyclage. Alors que la ministre saisit le Conseil national de l'économie circulaire (CNEC) pour faire des propositions d'amélioration du plan, Zero Waste France tire parti de cette opportunité et rejoint le groupe de travail du CNEC pour porter des demandes plus ambitieuses : réduire les emballages inutiles via des pénalités financières sur ces produits, sanctionner les éco-organismes pour non atteinte de leurs objectifs, faire du réemploi un levier central de la lutte contre le plastique à usage unique via la consigne pour réemploi. Résultat : l'avis du CNEC reprend la quasi-totalité des propositions de l'association et insiste sur la nécessité de mettre la prévention en première ligne dans le plan plastique du gouvernement.

► **Conserver une filière ambitieuse pour les textiles sanitaires à usage unique**

Alors que la loi Agec prévoyait la création d'une filière de responsabilité élargie du producteur pour l'ensemble des textiles sanitaires à usage unique à partir de 2024, l'arrêté publié par le gouvernement en décembre 2024 limite le périmètre de cette filière aux seules lingettes, soit seulement 1,2% des tonnages de textiles sanitaires à usage unique (incluant également les couches, protections menstruelles, mouchoirs, essuie-tout, etc.). Enjeu environnemental majeur, les textiles sanitaires à usage unique génèrent 2,4 millions de tonnes de déchets par an en France, faisant de cette catégorie celle dont le volume a le plus augmenté au cours des 30 dernières années. Maintenir un périmètre le plus large pour cette nouvelle filière REP représente donc un enjeu majeur pour la réduction de ces textiles sanitaires à usage unique parmi les ordures ménagères résiduelles. Face au recul institué par le gouvernement, Zero Waste France se joint en juillet 2025 à une coalition inédite d'ONG et d'associations de collectivités pour saisir le Conseil d'Etat et **demande à l'État de respecter la loi et de s'engager dans sa pleine application.**



► **Suivre les engagements de Danone au regard de son plan de vigilance**

En février 2025, la coalition d'ONG formée par ClientEarth, Surfrider Foundation Europe, et Zero Waste France parvient à un accord avec Danone dans le cadre d'une médiation ordonnée par le tribunal judiciaire de Paris. Cet accord a abouti à quatre engagements de Danone :

- 1 Une actualisation des différents risques liés à l'usage du plastique ;
- 2 Le renforcement d'une politique d'atténuation et de prévention des risques liés à l'usage du plastique, en particulier la mise en œuvre par Danone de solutions de réemploi ;
- 3 La publication de son empreinte plastique ;
- 4 La tenue d'une réunion annuelle de 2025 à 2027 entre la coalition d'ONG et Danone.

Les ONG continueront donc à échanger avec Danone et resteront vigilantes sur les moyens existants ou à mettre en œuvre pour continuer de réduire la présence du plastique tout au long de sa chaîne de valeur et de ses activités, que ce soit dans le cadre de projets pilotes dans le domaine du vrac et du réemploi ou bien en matière de gestion des emballages plastiques. En contrepartie des engagements obtenus dans le cadre d'une médiation, la coalition d'ONG se désiste de l'action qu'elle a introduite à l'encontre de Danone.

AGIR POUR LE CHANGEMENT

SOUTENIR L'ADOPTION DE LOIS TRANSFORMATRICES

- **Mettre à l'agenda l'examen de la proposition de loi fast-fashion et maintenir son ambition**

Adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale en mars 2024, la proposition de loi encadrant la fast-fashion n'a pas pu être examinée au Sénat, en raison de l'instabilité parlementaire et gouvernementale. En mars 2025, un an jour pour jour après son adoption à l'Assemblée, Zero Waste France et les autres membres de la coalition Stop Fast-Fashion décident de déverser 10 tonnes de déchets textiles devant le Sénat, pour demander la mise à l'agenda de la proposition de loi dans la deuxième chambre. Grâce à cette mobilisation, l'examen au Sénat a lieu en juin 2025. Zero Waste France porte avec le reste de la coalition des mesures pour maintenir l'ambition initiale de la proposition de loi, qui fait l'objet d'un fort détricotage, organisé par les lobbies de la mode française et européenne. Dans la nouvelle version du texte, c'est désormais uniquement l'ultra-fast-fashion qui est encadrée, dans une tentative protectionniste envers les enseignes européennes de fast-fashion. Malgré cette déception, Zero Waste France continue dans les médias à démentir la fausse distinction entre ultra-fast-fashion et fast-fashion, et à réclamer l'encadrement de ces pratiques économiques similaires, fondées sur la surproduction et la baisse systématique des coûts de production, au détriment de l'environnement et des droits fondamentaux.

- **Soutenir une proposition de loi pour généraliser le réemploi des emballages**

En juin, le député Stéphane Delautrette dépose une proposition de loi visant à généraliser le réemploi des emballages sur le territoire français. Cette proposition de loi propose de renforcer les objectifs existants de déploiement des emballages réutilisables, d'acter une obligation de reprise de ces emballages, et de doubler le budget consacré au



réemploi par les éco-organismes. Zero Waste France, consultée par le député dans son initiative, soutient une telle ambition et demande la mise à l'agenda parlementaire de cette proposition de loi.

- **Réclamer des mises à jour gratuites et lutter contre l'obsolescence logicielle**

Zero Waste France rejoint la coalition portée par l'association HOP - Halte à l'obsolescence programmée, qui lance en septembre une campagne contre la "taxe Windows" ou la fin des mises à jour gratuites de Windows 10 et le passage forcé à Windows 11, système d'exploitation non compatible avec 400 millions d'ordinateurs dans le monde. Pour lutter contre cette obsolescence logicielle et ce renouvellement contraint des équipements informatiques, la coalition réclame des mises à jour de sécurité non payantes pendant au moins 15 ans pour tous les systèmes d'exploitation, et l'obligation d'informer les utilisateur·ices sur les solutions relatives au passage à un système d'exploitation libre. Grâce à une pétition qui recueille plus de 50 000 signatures, et à une action devant le siège social de Microsoft à Issy-les-Moulineaux, cette mobilisation permet d'obtenir un an supplémentaire de mises à jour non payantes. Une victoire passagère, qui devra être confirmée par un encadrement des pratiques d'obsolescence logicielle.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX

► Défendre la taxation des pollueurs dans le budget de l'Etat

Dans le cadre du Projet de loi de finances 2026, débattu à l'automne, Zero Waste France se mobilise pour faire adopter des mesures visant à taxer les industriels qui mettent sur le marché des produits à usage unique en plastique non recyclable, et les industries polluantes de gestion des déchets, telles que l'incinération et l'enfouissement.

Proposée par le gouvernement dans la version initiale du budget, la taxe sur les déchets d'emballages plastiques - ou "taxe plastique" - a pour objectif de faire porter aux éco-organismes une partie des coûts de la contribution due par la France à l'Union européenne au titre des déchets d'emballages plastiques non recyclés. D'un montant de plus d'1,5 milliard d'euros en 2024, cette contribution est actuellement payée par l'Etat, et donc par les contribuables, alors que ce sont les metteurs sur le marché qui choisissent de produire de telles quantités d'emballages plastiques. Pour ces raisons, Zero Waste France soutient cette taxe plastique lors de l'examen du budget de l'Etat, et appelle à réhausser son montant, encore loin de couvrir les montants exigés par l'Union Européenne. Malgré une mobilisation citoyenne d'ampleur et l'interpellation des député-es, la taxe plastique est finalement rejetée du texte par les parlementaires, et disparaît de la copie adoptée pour le budget 2026.

Zero Waste France défend également l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), mesure clé pour inciter à la réduction des tonnages de déchets enfouis ou incinérés. En complément de cette augmentation, l'association réclame des modalités de redistribution financière aux collectivités, afin de leur permettre de mettre en œuvre au niveau local des mesures de prévention des déchets. Zero Waste France demande ainsi à l'Etat de revenir sur une nouvelle baisse du montant du Fonds Vert, destiné à financer la transition écologique sur le territoire, et notamment depuis plusieurs années la mise en place du tri à la source des biodéchets.

► Les collectivités territoriales

Zero Waste France soutient les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de politiques de réduction des déchets ambitieuses et opérationnelles. En 2025, cet accompagnement s'articule autour de plusieurs actions structurantes, avec un focus particulier sur la réduction du plastique à usage unique dans la commande publique et le déploiement du tri à la source des biodéchets.

Appui aux collectivités : projet ERIC et réduction du plastique à usage unique

Dans le cadre de son projet ERIC (Elevating Reuse In Cities), Zero Waste France accompagne trois collectivités françaises dans l'intégration de stratégies de prévention des déchets centrées sur la réduction du plastique à usage unique. En 2025, cet accompagnement se concrétise notamment par des actions de conseil, de partage de méthodologies et d'analyse de pratiques exemplaires avec les trois territoires engagés :

► Métropole de Lyon

► Ville de Bordeaux

► Métropole de Nantes

Ces collectivités bénéficient de diagnostics ciblés et de recommandations opérationnelles pour faire de la commande publique un levier fort de réduction des plastiques à usage unique, en mobilisant outils, clauses contractuelles et retours d'expérience concrets.

Zero Waste France met ainsi en lumière des solutions reproductibles qui réduisent les volumes de déchets à la source, favorisent l'achat responsable et créent des effets d'entraînement pour d'autres territoires.

Matinée technique : lever les freins du tri à la source des biodéchets

Alors qu'au 1^{er} janvier 2025 seules 50% des collectivités proposent une solution de tri à la source des biodéchets (ADEME), de nombreuses questions subsistent sur la mise en œuvre concrète de cette obligation réglementaire. Pour accompagner les territoires dans cette étape essentielle, Zero Waste France organise une matinée technique le 13 novembre 2025, destinée aux technicien·nes de collectivités déjà engagées ou en phase de déploiement.

Cette rencontre offre un temps d'échange technique pour :

- partager les difficultés rencontrées et les leviers de terrain ;
- découvrir des retours d'expérience de collectivités ayant déployé des solutions depuis janvier 2024 (collecte en porte-à-porte, points d'apport volontaire, compostage de proximité) ;
- bénéficier d'éclairages d'expert·es sur les aspects techniques et organisationnels du tri à la source.

Pour enrichir les échanges, Zero Waste France invite des expert·es du Réseau Compost Citoyen et du Réseau Réduire+, dont les interventions apportent un regard complémentaire sur les enjeux techniques et les dynamiques de terrain.

Webinaires régionaux de formation

Pour renforcer l'appropriation des enjeux et des pratiques de réduction des plastiques à usage unique par les agent·es territoriaux·ales, Zero Waste France co-conçoit avec la Région Grand Est une série de deux webinaires de formation.

Ces sessions permettent :

- d'explorer des retours d'expérience des collectivités membres du projet ERIC ;
- de présenter des actions concrètes conduites par les groupes locaux de Zero Waste France en Grand Est.

En favorisant le partage de savoirs et d'outils, ces webinaires contribuent à amplifier les capacités d'action territoriale en matière de prévention des déchets et de réduction des plastiques à usage unique.

► Les groupes locaux

Zero Waste France accompagne tout au long de l'année son réseau de groupes locaux. En 2025, outre la mobilisation du réseau sur les deux campagnes phares de l'année, #Stopincinération et #Macommunezérodéchet, l'équipe de Zero Waste France anime une communauté de militants et militantes engagé·es, notamment grâce à ces temps forts.

Les Rencontres Annuelles

Du 14 au 16 mars 2025, Zero Waste France réunit une centaine de militant·es du réseau à la Maison du Zéro Déchet. Ce rendez-vous annuel permet des retours d'expérience des membres et des partages de pratiques inspirantes dans les territoires. Au cours de ce week-end, les participant·es s'intéressent à différentes thématiques et enjeux clés pour le mouvement Zero Waste, à travers des formats variés allant de la table ronde à l'arpentage : élections municipales, biodéchets, plan zéro plastique, charge mentale environnementale, communication et supports de sensibilisation, etc. Le programme plaît aux militant·es : "Intense, très intéressant, riche, varié... Bravo!"

10 Rencontres Régionales

En juin et juillet, Zero Waste France anime des temps forts régionaux pour les militant·es de son réseau autour du plaidoyer et des luttes locales : élections municipales, incinération et relations presse. Ces rencontres impulsent des synergies régionales et des dynamiques de mobilisation dans les territoires à travers la montée en compétence des participant·es et la réalisation de plans d'actions.

Ces moments de partage sont appréciés des militant·es comme en témoigne les retours des participant·es, ici un bénévole de l'Eure du Zéro Déchet : “Journée intense dans la bonne humeur.”

Semaine européenne de la réduction des déchets

Chaque année, le réseau Zero Waste France se mobilise fin novembre à l'occasion de la SERD. Pour cette édition dédiée aux équipements électriques et électroniques, les groupes locaux organisent 94 événements partout en France et accueillent plus de 2 000 participant·es, lors d'actions variées, telles que des festivals, des ateliers, des projections ou encore des fresques.



Le salariat dans les groupes locaux

Zero Waste dédie un accompagnement spécifique aux 13 groupes locaux qui emploient au total 21 salarié·es :

- 4 créations de postes en 2025 pour Zéro Déchet Poitiers, Zéro Déchet La Réunion, Zéro Déchet La Rochelle et Zero Waste Toulouse ;
- une rencontre en présentiel à Paris le 24 mars ;
- une formation à Lyon le 30 juin ;
- 10 réunions mensuelles.

PRÉPARER LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

En 2025, Zero Waste France engage une campagne autour des élections municipales de 2026, avec l'objectif d'inscrire la réduction des déchets et le modèle de société zéro déchet, zéro gaspillage au cœur des programmes des candidat·es, tout en mobilisant citoyen·nes et groupes locaux autour de ce projet de société.

► Des objectifs clairs pour une campagne structurante

La campagne municipale de Zero Waste France poursuit deux objectifs principaux :

- **Engager un maximum de candidat·es** (hors extrême-droite) à inclure des mesures phares en faveur d'un modèle zéro déchet, zéro gaspillage dans leurs programmes municipaux. Cette ambition dépasse le cadre traditionnel de la gestion des déchets : elle touche l'ensemble des politiques locales — de la petite enfance aux achats publics, en passant par l'événementiel ou le soutien à l'économie circulaire.
- **Renforcer les forces vives des groupes locaux**, soutenir la montée en compétences de bénévoles pour porter le plaidoyer localement, et dynamiser l'engagement sur le long terme.

Parallèlement, Zero Waste France vise à sensibiliser les citoyen·nes au fait que le zéro déchet ne se limite pas aux poubelles : il s'applique à toutes les dimensions de la vie locale et constitue un levier puissant pour une société plus juste socialement, plus démocratique et plus écologique.

► Des propositions d'engagements concrètes

Pour structurer la campagne, Zero Waste France publie une **liste d'engagements à destination des candidat·es**, composée de plusieurs mesures phares disponibles sur la page campagne dédiée sur son site internet. Ces engagements se fondent sur la réalité des attentes des habitant·es, telles que révélées par un sondage réalisé par 19 groupes locaux auprès de plus de 2 000 personnes entre juillet et octobre 2025.

Les propositions incluent notamment :

- des actions concrètes pour **réduire le plastique à usage unique** (remplacement des contenants jetables par des alternatives réutilisables, promotion de la consigne, etc.) ;
- la mise en place **ou l'extension du tri à la source des biodéchets** sur l'ensemble des territoires ;
- l'adoption de stratégies d'**achats responsables** intégrant des objectifs chiffrés de biens issus du réemploi ou du reconditionné ;
- des mesures de prévention et de réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines et services publics ;
- le respect et l'application des obligations réglementaires encore non effectives sur certains territoires, comme la suppression des contenants en plastique dans les crèches et les cantines scolaires ou le tri à la source des biodéchets.

Cette offre d'engagements permet aux groupes locaux de **choisir et prioriser** les mesures les plus pertinentes selon les enjeux de leur territoire.

► Mobiliser les groupes locaux et les citoyen·nes

Zero Waste France accompagne activement les groupes locaux dans la préparation et l'animation de la campagne municipale. Cet accompagnement comprend :

- la mise à disposition d'outils et de ressources pour organiser et engager les candidat·es ;
- la formation et l'appui méthodologique pour structurer le plaidoyer territorial ;
- la création d'espaces d'échange et de partage d'expériences entre groupes.

À partir de **septembre 2025**, l'association invite les groupes locaux :

- à prendre rendez-vous avec les listes candidates pour leur présenter les attentes citoyennes recensées grâce au sondage et leur faire prendre des engagements pour leur territoire. Une dizaine de rencontres sont organisées, notamment à La Réunion, Lyon, Poitiers, Strasbourg,
- à organiser des **événements publics, conférences et débats** destinés à faire s'engager les candidat·es et à mobiliser les citoyen·nes autour des enjeux zéro déchet. Des interventions sont prévues notamment à **Toulouse, Poitiers, Bourgoin-Jallieu et Limoges**.

Ces temps forts permettent non seulement de renforcer la visibilité des propositions de Zero Waste France au niveau local et médiatique, mais aussi de **dynamiser les réseaux bénévoles** en intégrant de nouvelles personnes motivées par l'action locale.

Faire émerger les enjeux zéro déchet dans les médias

Au-delà du travail de terrain, Zero Waste France agit pour que les enjeux de prévention des déchets soient **présents dans les médias locaux et nationaux** tout au long de la campagne, en valorisant les propositions de la campagne et les attentes des citoyen·nes mises en lumière par les enquêtes conduites avec les groupes locaux.

BILAN FINANCIER

L'année 2025 a été une année de transition et de réflexion stratégique, qui se termine avec un résultat positif.

Ce résultat de +101 k€, bien plus élevé qu'initialement prévu et voté lors de l'Assemblée générale 2025 s'explique principalement par deux raisons.

D'une part, malgré un contexte politique et économique instable et difficile, et des craintes initiales de baisse de subventions et de dons, Zero Waste France a réussi à augmenter ses recettes (+4% par rapport au budget initialement prévu), notamment grâce aux succès des campagnes d'appel aux dons et à un maintien des subventions et soutiens de mécènes.

Ces campagnes réussies et le soutien de partenariats financiers fidèles ont permis de compenser une baisse de la philanthropie.

D'autre part, le travail de réflexion stratégique, qui entraînera une réorientation des dépenses et investissements sur les années à venir, a eu pour conséquence une temporisation importante des dépenses (-6% d'économie par rapport au budget prévu).

Cette réduction des dépenses sur l'année 2025 est donc conjoncturelle, et les économies dégagées permettront d'engager des investissements cruciaux pour porter notre nouvelle stratégie :

- Refonte de notre site web et de notre charte graphique pour traduire visuellement notre stratégie, notre narratif et s'adresser plus directement au grand public
- Renfort de la masse salariale - notamment des équipes Plaidoyer et Communication
- Recours plus important à de l'expertise externe pour enrichir nos études et campagnes

En 2025, les produits de la structure s'élèvent à 729 314€.

Les dons de particuliers représentent plus de la moitié des produits (55%).

6138 citoyen·nes nous ont apporté un soutien financier en 2025, parmi lesquels 1313 donateur·ices en moyenne sur l'année via des dons mensuels. Les dons de particuliers représentent 403 817€, soit plus de la moitié du budget de l'association. Chaque citoyen·ne réalisant un don est automatiquement considéré·e comme adhérent·e, lui permettant de prendre part à la vie de Zero Waste France. Les dons de particuliers sont essentiels pour l'association, en lui permettant d'assurer son indépendance dans le choix des sujets qu'elle décide d'adresser et les modes d'actions qu'elle décide d'utiliser, et en lui donnant plus de poids dans ses actions et ses combats.

Les dons de particuliers comprennent aussi ceux réalisés dans le cadre de partenariats ; en 2025 le succès a été au rendez-vous pour ces initiatives. **Tribee** est une plateforme qui permet de créer des cagnottes. Celles-ci sont gratuites et 5% du montant collecté est reversé à l'association de son choix. L'association est également partenaire de **la Nef**, ou encore de l'application **Recyclivre Rachète**, qui permet aux particuliers de revendre leurs livres et de reverser tout ou partie du montant de la vente à Zero Waste France.

L'association a reçu **218 680 € de subventions**, découpées comme suit :

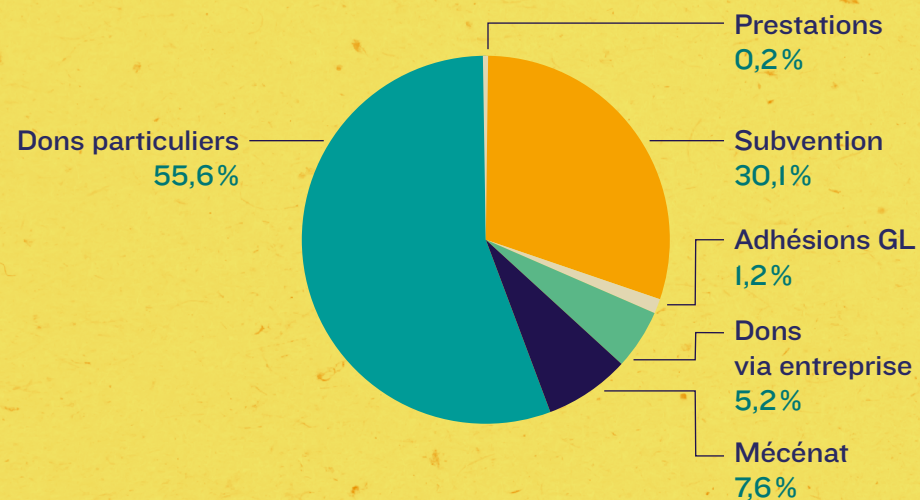
- 80 000 € de l'Ademe pour la coordination des groupes locaux et la SERD.
- 45 000€ du Ministère de la transition écologique : soutien pour des contributions multiples, et notamment un travail de sensibilisation sur les enjeux des biodéchets et de la réduction du plastique.
- 92 680€ de Zero Waste Europe pour différents projets comme ERIC (Elevate Reuse in Cities), les biodéchets (Methane Matters Coalition) ou encore l'incinération.
- 1 000€ de la Mairie de Paris pour un projet en collaboration avec Zero Waste Europe d'un recueil de pratiques et solutions Zéro Déchet inspirantes à l'échelle européenne.

Le mécénat représente 55 000€ dont 40 000€ viennent d'un contrat pluriannuel de 2024 à 2026. Ces financements portent sur la raison d'être de l'association :

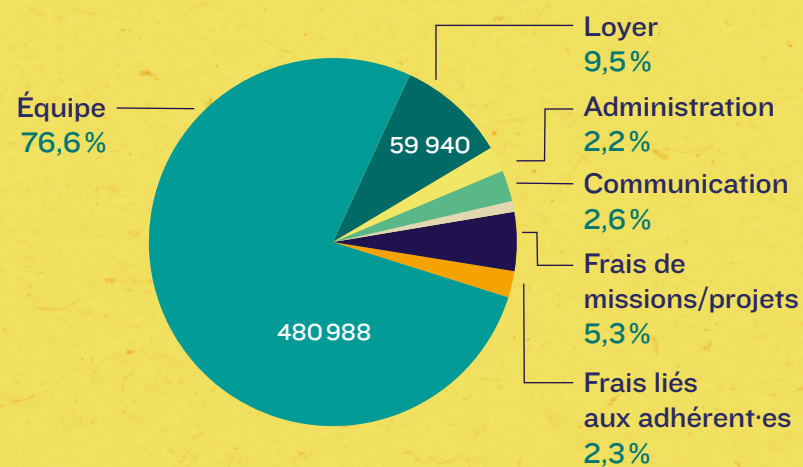
- 40 000€ de Fondation Léopold Mayer (FPH)
- 15 000€ de Enowe

Les 37 986€ de dons via entreprise correspondent à des dons ponctuels. Chaque proposition de financement est étudiée par l'équipe afin de n'accepter que les dons en accord avec les valeurs et la charte éthique de Zero Waste France : **les dons de sociétés dont l'activité est contraire à la démarche zéro déchet zéro gaspillage ou qui s'inscrivent dans une démarche de greenwashing sont systématiquement refusés.**

PRODUITS 2025



CHARGES 2025



Les dépenses en 2025 s'élèvent à 627 897€.

77% de ces dépenses concernent les salaires, cotisations sociales et indemnités de stagiaires. 10% viennent du loyer de nos locaux et 14% représentent le reste de nos frais de missions, de collecte et autres frais de fonctionnement. Le budget prévisionnel, qui prévoyait 671K€ de dépenses, n'a pas été entièrement consommé du fait :

- de la vacance des postes Direction et Responsable Administratif et Financier sur plusieurs mois,
- d'une réflexion interne poussée pour repenser notre stratégie à partir de 2026 et pour les années à venir, et qui a donc limité les projets engagés et recrutements en 2025.

PASSAGES MÉDIATIQUES

Plus de **400** passages médiatiques en 2025!

- Actu-environnement.com
- actu.fr
- AEF
- Agence France Presse
- Alternatives économiques
- BFMTV
- Carenews
- Cdurable
- Challenges
- Courrier des maires
- Contexte
- Corse-Matin
- Emballages Magazine
- France 2
- France 3
- France 5
- France 24
- ICI
- France Culture
- France Inter
- France Info
- Huffington Post
- ID, l'info durable
- L'Humanité
- Le Nouvel Obs
- L'Est éclair
- L'Usine nouvelle
- La Croix
- La Dépêche
- La Gazette des communes
- La Montagne
- La Relève et la Peste
- Le Dauphiné
- Le Devoir
- Le Figaro
- Le Monde
- Le Moniteur
- Le Parisien
- Le Progrès
- Le Quotidien de la Réunion
- Le Télégramme
- Les Echos
- Libération
- Localtis
- Marmiton
- Mediapart
- Natura Sciences
- Notre temps
- Novethic
- NovoI9
- Ouest France
- Public Sénat
- Que Choisir
- Radio Classique
- RTE
- Recyclage récupération
- Reporterre
- RFI
- RMC
- RSE Data News
- RTL
- Sciences et avenir
- Socialter
- Sud Ouest
- TFI
- Vert



**ASSOCIATION
ZERO WASTE FRANCE**

**contact@zerowasteFrance.org
www.zerowasteFrance.org**



**© Crédits photos : Coline Balfroid, Nicolas Beaumont, Stefano Borghi,
Emily Estienne, Salvo Manzone, Lucia Trouiller, Zero Waste France**